

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du vendredi 30 janvier 2026

Délibération N° DE_004_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
4	4	4
Date de la convocation : 26/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
4	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente janvier deux mille vingt-six, à 17 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Bernard VOEGELI.

Présents : Bernard VOEGELI, Jocelyne MARION, Roeland VOS, Etienne DA CRUZ

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Etienne DA CRUZ est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subvention au Foyer Rural

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention pour l'année 2026 au Foyer Rural d'un montant de 1 200,00€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'ATTRIBUER au Foyer Rural une subvention d'un montant de 1200 €.**
- **DE PREVOIR les crédits nécessaires au Budget.**

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Bernard VOEGELI
Président de séance



Etienne DA CRUZ
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 02/02/2026
Date de réception de l'AR: 02/02/2026
009-210901666-DE_004_2026-DE

AGED I

DE_004_2026